

**ASSISTANT·E SPECIALISE·E DES
BIBLIOTHEQUES
CLASSE NORMALE
- Session 2021 -**

Concours d'entrée dans le corps des assistant·e·s spécialisé·e·s des bibliothèques et des musées d'administrations parisiennes, grade d'assistant·e spécialisé·e des bibliothèques et des musées de classe normale, spécialité bibliothèques

Présidente :
Mme Florence Mary

Septembre 2021

1. Rappel du cadre du concours

A. Missions

Les assistant·e·s spécialisé·e·s des bibliothèques et des musées de classe normale sont chargé·e·s d'activités de traitement et de gestion des collections, de mise en valeur de productions culturelles, d'information des usagers ou de gestion des locaux, des matériels, ainsi que de fonctions touchant à l'accueil et la sécurité des personnes, des biens, des bâtiments et des collections.

Dans la spécialité **bibliothèques**, ils-elles exercent notamment des activités de caractère technique dans le domaine du traitement des collections ainsi que dans celui de leur gestion, de la veille et des acquisitions documentaires, de la gestion des magasins, des lieux accessibles au public et des matériels. Ils-elles peuvent participer à l'information ainsi qu'à la formation du public, ou assurer des fonctions touchant à la sécurité des personnes, des locaux et des collections. Ils-elles peuvent également participer à l'élaboration des programmes d'action culturelle dans les bibliothèques et à la mise à disposition de nouvelles technologies dans les services aux publics.

B. Nature des épreuves

CONCOURS EXTERNE et INTERNE

ÉPREUVE	Durée de l'épreuve	Coefficient
ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ		
<u>Epreuve divisée en 2 parties :</u> 1- Analyse d'un dossier technique portant sur la résolution d'un problème auquel un·e assistant·e spécialisé·e des bibliothèques peut être confronté·e dans l'exercice de ses fonctions. 2- Traitement de plusieurs questions portant sur l'ensemble du programme des épreuves.	4h	3 (ext) 2 (int) 2 (ext) 1 (int)
ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION		
Entretien avec le jury permettant d'apprécier les connaissances du·de la candidat·e, notamment en ce qui concerne les techniques des bibliothèques (classification ; maintenance des collections ; nouvelles technologies : installation, manipulation et maintenance des appareils ; accueil ; surveillance et sécurité), et ses aptitudes à exercer les fonctions d'assistant·e spécialisé·e des bibliothèques.	20 mn	4 (ext) 2 (int)

2. L'organisation de la session 2021

Le concours de 2021, ouvert le 20 septembre 2021, s'est déroulé du 20 septembre 2021 (date de l'épreuve écrite) au 8 décembre 2021 (date de la publication des résultats d'admission).

A. Jury

Le jury du concours externe était composé de la manière suivante (dont 2 hommes et 4 femmes) :

1 maire adjointe d'une collectivité locale, Présidente
2 conservateur.rice.s de la direction des affaires culturelles de la ville de Paris ;
1 bibliothécaire de la direction des affaires culturelles de la ville de Paris ;
1 maire-adjoint.
1 bibliothécaire de la Bibliothèque Publique d'Information du centre Pompidou

Le jury du concours interne était composé de la manière suivante (dont 2 hommes et 4 femmes) :

1 maire adjointe d'une collectivité locale, Présidente
1 conservatrice de la direction des affaires culturelles de la ville de Paris ;
1 Assistant spécialisé des bibliothèques de classe exceptionnelle à la direction des affaires culturelles de la ville de Paris ;
1 maire-adjoint.
1 Conservateur à la bibliothèque du service historique de la défense
1 bibliothécaire de la direction des affaires culturelles de la ville de Paris

B. Les candidats

Externe (ouvert pour 16 postes)

639 candidat·e·s admis·es à concourir (dont 231 hommes et 408 femmes),
226 présent·e·s aux épreuves écrites d'admissibilité (79 hommes et 147 femmes)
58 admissibles dont 13 hommes et 45 femmes,
29 admis·es dont 24 femmes et 5 hommes (16 sur liste principale + 13 sur liste complémentaire).

Interne (ouvert pour 24 postes)

204 candidat·e·s admis·es à concourir (123 femmes et 81 hommes) ,
100 présent·e·s aux épreuves écrites d'admissibilité (34 hommes et 66 femmes)
62 déclaré·e·s admissibles (18 hommes et 44 femmes)
34 déclaré·e·s admis·es dont 8 hommes et 26 femmes (24 sur liste principale + 10 sur liste complémentaire).

3. Les barres d'admissibilité et d'admission

A. Concours externe

Barre d'admissibilité : 12,8 sur 20

Barre d'admission : 15,5 sur 20 (liste principale), 13,72 sur 20 (liste complémentaire)

B. Concours interne

Barre d'admissibilité : 10 sur 20

Barre d'admission : 13,5 sur 20 (liste principale), 12,7 sur 20 (liste complémentaire)

4. Les épreuves d'admissibilité

A. Epreuve d'analyse d'un dossier technique

Sujet externe :

Dans le cadre du projet d'établissement de votre bibliothèque du réseau parisien, votre responsable vous invite à proposer un programme pour lutter contre la désinformation et favoriser l'éducation aux médias.

En vous appuyant sur les documents du dossier et sur vos connaissances, vous développerez le sujet en 4 pages environ.

Sujet interne :

Dans le cadre du projet d'établissement de votre bibliothèque du réseau de la ville de Paris, votre responsable vous demande de réfléchir à l'accueil et aux services proposés aux publics allophones pour l'apprentissage du français

En vous appuyant sur les documents du dossier et sur vos connaissances, vous argumenterez votre développement en 4 pages environ.

Les notes et résultats obtenus

Externes

Moyenne : **8,63** sur 20

Note la plus élevée : 17 sur 20

Note la plus basse : 0 sur 20

Internes

Moyenne : **9 sur 20**

Note la plus élevée : 17 sur 20

Note la plus basse : 2,5 sur 20

Observations et recommandations

Les remarques et observations valent pour les 2 concours :

Les sujets ont dans l'ensemble été bien compris. Mais une partie des candidat·e·s oublie de les reformuler et de les problématiser.

Beaucoup de copies manquent de références par rapport au contexte parisien et au fonctionnement en réseau des bibliothèques à Paris.

Il convient également d'expliquer ce que signifie un « projet d'établissement » et à quoi il sert. Beaucoup oublient de définir les différents aspects de la mise en place d'un service (projets et objectifs, réalisation, formation du personnel, évaluation et perspectives) et restent trop théoriques en ne se plaçant pas dans une bibliothèque en fonctionnement avec ses moyens et ses contraintes

Les documents sont en général bien compris mais il existe trop souvent des difficultés à en sortir pour en tirer des idées et des exemples sans les paraphraser et sans tirer vers la note de synthèse.

Les mauvaises copies se bornent trop souvent à une liste d'actions sans lien entre elles, et les propositions ne sont pas assez justifiées : il vaut mieux choisir quelques projets et les développer en les argumentant plutôt que de faire un inventaire de tout ce qu'il serait possible de faire (et sans prendre en compte les contraintes).

Plus spécifiquement, pour le concours externe, beaucoup de candidats ont fait un retroplanning ou un récapitulatif des éléments exposés dans leur devoir sans que cela n'apporte réellement d'informations ou d'éléments supplémentaires.

Pour le concours interne, certains ont suivi de trop près l'intitulé sans le comprendre : « réfléchir à l'accueil et aux services ». Il n'était pas demandé de cataloguer l'accueil puis les services mais de proposer un projet général.

En revanche les copies qui s'appuient sur des exemples concrets du réseau parisien ainsi qu'aux partenariats qui peuvent être développés avec les autres acteurs du territoire ont été appréciées

Trop de lacunes en matière d'orthographe et de grammaire sont extrêmement préjudiciables à des copies parfois pertinentes sur le fond mais dont la lecture devient difficile du fait de trop nombreuses fautes.

B. Epreuve de traitement de questions

Sujet externe et interne : 12 questions

Exemples :

- 1 - Citez 3 auteur.rice.s de romans policiers.
- 2 - Peut on vendre les livres d'une bibliothèque ?
- 3 - Citez 2 compétences d'une région
- 4 - Citez 2 critères sur lesquels peut s'appuyer un désherbage
- ...

Les notes et résultats obtenus

Externes

Moyenne : 12,5 sur 20

Note la plus élevée : 19,5 sur 20

Note la plus basse : 00 sur 20

Internes

Moyenne : 14,1 sur 20

Note la plus élevée : 20

Note la plus basse : 2

Observations et recommandations

Même si le niveau général est assez bon, du fait de la configuration des épreuves, il est possible que les candidat·e·s se précipitent trop pour répondre aux questions, sans prendre véritablement le temps de les lire. On rappellera que les 2 épreuves ont lieu en même temps sur une durée de 4 heures, le.la candidat.e devant gérer lui-même le temps alloué à chaque exercice.

Il est nécessaire de répondre par des phrases, mêmes courtes et simples et se fier à ses connaissances.

Certaines questions relatives à des termes techniques utilisés dans le travail d'un bibliothèques ont été mal comprises (ISBN devient souvent International Serial Book Number plutôt qu'International Standard Book Number, le terme Bookcrossing est méconnu de beaucoup de candidats ou encore le dépouillement d'un périodique est souvent confondu avec le bulletinage, voire le désherbage).

Il est fortement recommandé aux candidats de se documenter à la bibliothèque Buffon, au centre de documentation sur les métiers du livre, qui met à disposition du public des documents très fournis sur les concours des bibliothèques (annales, rapports de jury, calendriers, bibliographies).

Les futur·e·s candidat·e·s devront également se tenir informés de l'actualité du domaine du livre (prix littéraires, manifestations...).

5. L'épreuve d'admission (entretien avec le jury)

Concours externe

Les notes et résultats obtenus

Moyenne : 12,66 sur 20

Note la plus élevée : 19 sur 20

Note la plus basse : 7 sur 20

Concours interne

Les notes et résultats obtenus

Moyenne : 13,84 sur 20

Note la plus élevée : 19,5 sur 20

Note la plus basse : 04 sur 20

Observations et recommandations

Les candidats, pour la plupart, ont préparé l'exercice de l'entretien.

Même si certaines présentations des parcours scolaires/professionnels pouvaient sembler trop formatées, le jury a été sensible aux efforts de clarté dans les exposés ainsi que de préparation de cette figure « imposée ».

Les candidat.e.s ont, dans l'ensemble, démontré une véritable curiosité intellectuelle et professionnelle tout en intégrant le sens du service public, même si, notamment en externe, il a été constaté chez un bon nombre de candidat.e.s un manque de curiosité quant à l'organisation (institutionnelle ou administrative) de la ville de Paris.

Pour les meilleur.e-s, Ils-elles se sont projeté.e-s concrètement en situation d'encadrement intermédiaire en réagissant très bien aux questions posées (être en mesure de prendre une décision sur une problématique simple engageant leur responsabilité notamment vis-à-vis d'un public parfois difficile).

Enfin le savoir-être est important, l'entretien n'étant pas exclusivement basé sur les connaissances livresques.

Annexe 1

Exemples de questions posées à l'épreuve orale d'entretien avec le jury

- 1) *Quelles sont les missions d'un ASBM spécialité bibliothèques ?*
- 2) *Un agent que vous encadrez tient des propos racistes dans la bibliothèque. Que faites-vous ?*
- 3) *Comment gérez-vous un conflit entre deux agents alors qu'il y a du public présent dans la bibliothèque ?*
- 4) *Comment réagissez-vous si un usager vous fait part d'un départ de feu dans la bibliothèque ?*
- 5) *Les droits et devoirs du fonctionnaire*
- 6) *Quelle(s) bibliothèque(s) du réseau parisien avez-vous visité ?*
- 7) *Les réseaux sociaux sont-ils indispensables aujourd'hui pour les bibliothèques ?*
- 8) *Comment valoriser des collections sur les réseaux sociaux ?*
- 9) *L'écoute est-elle une qualité suffisante pour être un bon encadrant ?*